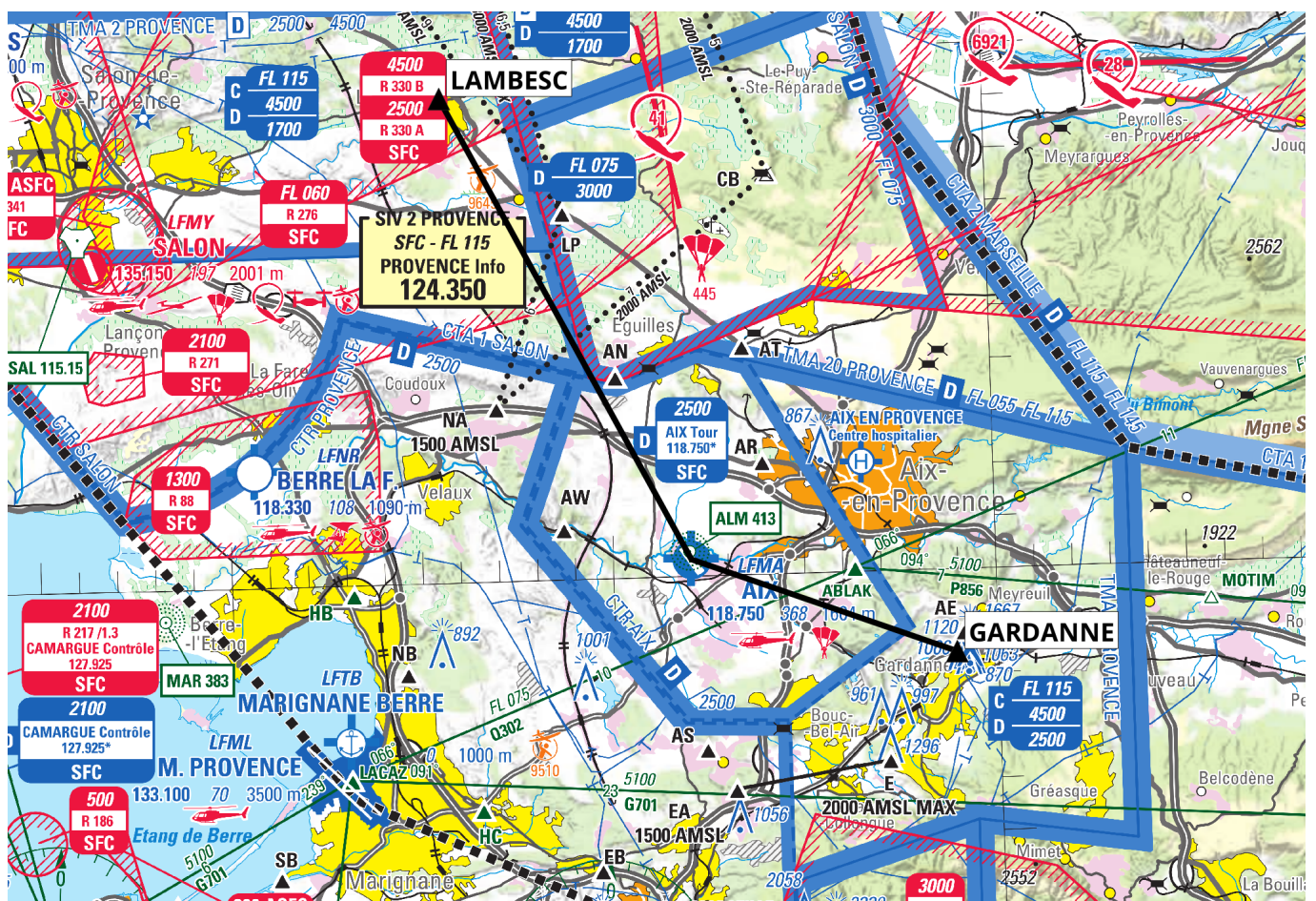


**Objet :** Création d'itinéraires de vol VFR de nuit au départ et à l'arrivée de l'aérodrome d'Aix les Milles - LFMA

**En vigueur :** Du jeudi 04 juin au mercredi 25 novembre 2026

**Lieux :** FIR : MARSEILLE LFMM - AD : AIX LES MILLES LFMA , MARSEILLE PROVENCE LFML

### ITINÉRAIRES VFR DE NUIT LFMA



Extrait Carte 1 / 250 000 SIA - Édition 2 - 2025

#### ACTIVITÉ

Création d'itinéraires de vol VFR de nuit au départ et à l'arrivée de l'aérodrome d'Aix les Milles - LFMA

#### DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

SS+30 - SR-30

**SERVICES RENDUS**

En-dessous de 2500ft AMSL :

- HOR ATS LFMA : controle, information de vol et alerte par AIX TWR dans la CTR AIX
- hors HOR ATS LFMA : information de vol et alerte par PROVENCE INFO

Au-dessus de 2500ft AMSL :

- Information de vol et alerte par PROVENCE APP

**CONSIGNES PARTICULIÈRES**

- Fréquence à contacter : 118.750 Mhz A/A ou Aix TWR

- contact radio obligatoire sur 124.350 Mhz PROVENCE APP pour monter au-dessus de 2500ft AMSL

- Départ : monter verticale aérodrome à 3 000ft AMSL (clairance de 124.350 Mhz PROVENCE APP nécessaire pour monter au-dessus de 2500 ft)
- Arrivée : Verticale AD 3000ft AMSL puis rejoindre le circuit d'aérodrome

- Panne radio à l'arrivée

Afficher transpondeur code A 7600.

Verticale piste à 3000 ft. Rejoindre le circuit aérodrome après un passage phare allumé face à la tour à 1 500 ft. Surveiller les axes d'approche.

- Les demandes de directe entre LFMA et LFML ne peuvent pas être acceptées

**ITINÉRAIRES**

- Itinéraires

AIX - LAMBESC - AVIGNON :

Au départ, rejoindre LAMBESC à 4500ft AMSL puis se conformer aux consignes 5.3.1 MARSEILLE-PROVENCE

A l'arrivée, rejoindre LAMBESC à 4 000 ft AMSL (4 500 ft si SALON actif FREQ 135.150 MHz)

Altitude de vol minimal AIX - LAMBESC : 3500 ft AMSL

AIX - LAMBESC - MARSEILLE-PROVENCE:

Au départ, rejoindre LAMBESC à 4 000 ft AMSL (4 500 ft si SALON actif FREQ 135.150 MHz) puis se conformer aux consignes 5.3.1 MARSEILLE-PROVENCE

A l'arrivée, rejoindre LAMBESC à 4500ft AMSL

Altitude de vol minimal AIX - LAMBESC : 3500 ft AMSL

AIX - GARDANNE - MARSEILLE-PROVENCE ou NICE

Au départ, rejoindre GARDANNE à 5000ft AMSL et suivre les instructions du contrôle.

A l'arrivée, rejoindre GARDANNE à 5000ft AMSL

Altitude de vol minimal AIX - GARDANNE : 3500 ft AMSL

**DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES**

Pendant la durée de validité du présent SUP AIP :

- Les itinéraires VFR de nuit sont obligatoires pour tous les aéronefs

- Ces itinéraires VFR de nuit au départ et à destination de l'aérodrome d'Aix les Milles sont utilisables en présence et en l'absence des services ATS

